

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate



Dépression, anxiété et troubles de santé mentale : des coûts de 11 500 \$ pour chaque employé affecté absorbés par les entreprises canadiennes

Montréal, le 20 octobre 2011 – Au-delà des conséquences humaines et sociales, la dépression, l'anxiété et autres troubles de santé mentale occasionnent des coûts évalués à 11 500 \$ par employé affecté, selon une analyse de coûts rendue publique par ACTI-MENU, un chef de file dans l'élaboration et l'implantation de programmes de prévention et de promotion de la santé en milieu de travail.

« Selon diverses études, 30 % à 50 % des congés de maladie de longue durée, et même davantage, sont dus à des problèmes de santé psychologique. Si l'on prend également en compte le présentéisme, c'est-à-dire le fait qu'un employé soit physiquement au travail tout en fournissant une prestation sous-productive, il n'est pas étonnant que les coûts assumés par les employeurs soient de plus en plus importants », explique D^r Louis Gagnon, coprésident d'ACTI-MENU.

L'implantation d'un programme de prévention et de promotion de la santé en milieu de travail peut contribuer à réduire ces coûts, s'il est bien structuré, planifié, adapté aux besoins des employés et déployé sur une période suffisamment longue. Pour la psychologue Marie-Christine Larocque, qui intervient régulièrement auprès des clients d'ACTI-MENU, *« il faut néanmoins que l'approche soit globale, c'est-à-dire qu'elle vise à la fois l'individu, pour l'aider concrètement à améliorer sa capacité de gestion du stress, et également l'organisation, pour que ses pratiques de gestion favorisent la santé des employés. »*

« Dans certaines entreprises, par exemple, nous offrons aux employés des ateliers pratiques basés sur une approche participative centrée sur l'expérimentation pour les aider à améliorer concrètement leur capacité individuelle de gestion du stress. Nous travaillons en complément avec les questionnaires sur les pratiques de gestion, ainsi que sur une meilleure compréhension de la détresse psychologique et de la santé mentale », ajoute Mme Larocque. Ce type d'intervention aux niveaux individuel et organisationnel, qui va au-delà de la simple sensibilisation, est d'ailleurs dans l'esprit des recommandations de la norme Entreprise en santé. *« C'est une approche rentable pour les entreprises, mais surtout payante pour la santé et la qualité de vie des employés ! »,* conclut Mme Larocque.

À propos de l'analyse

L'estimation des coûts économiques des troubles de santé mentale pour les employeurs a été réalisée par Groupe d'analyse, une firme spécialisée en consultation économique et financière, à partir d'une revue de littérature, pour le compte d'ACTI-MENU. Les montants des diverses études ont été convertis en dollars canadiens de 2011.

À propos d'ACTI-MENU

Entreprise à vocation sociale, ACTI-MENU est spécialisée en prévention et promotion de la santé depuis 1988. Son programme de santé en milieu de travail, *Ma santé, je m'en occupe !*, est déployé depuis dix ans dans les entreprises québécoises et plus de 40 000 employés y ont trouvé l'occasion d'améliorer leur santé. Il s'agit du seul programme de ce type au Québec à avoir fait l'objet d'une étude publiée dans une revue scientifique (The Canadian Journal of Public Health, 2008). Des campagnes grand public telles que le *Défi Santé 5/30 Équilibre*, le *Défi J'arrête, j'y gagne!* et *Famille sans fumée* sont également des initiatives d'ACTI-MENU.

- 30 -

Source :

Sébastien Fassier

Chef, Communications, ACTI-MENU

514-985-2466, poste 273

sfassier@actimenu.ca